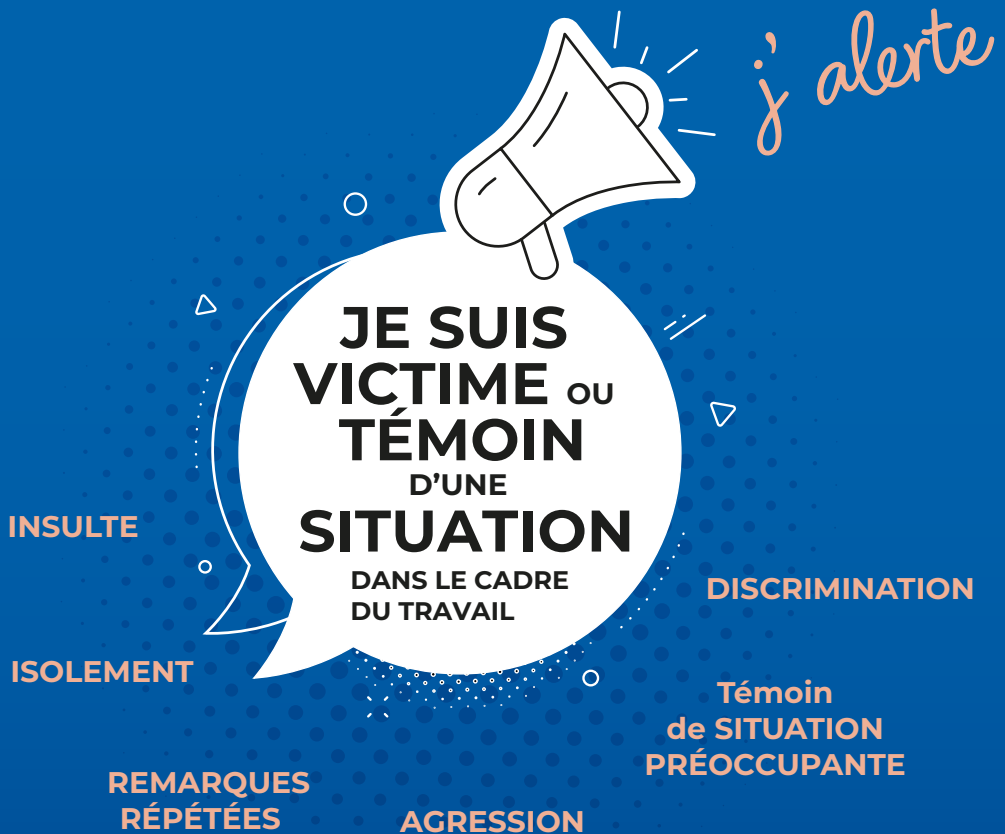




LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT



En tant qu'**EMPLOYEUR PUBLIC**, vous êtes tenu à une **OBLIGATION** de **PROTECTION** et de **SÉCURITÉ** envers vos agents. Ce dispositif vous aide à y répondre avec un véritable **APPUI JURIDIQUE** et opérationnel.

QUI TRAITE LES SIGNALEMENTS ?



NOVACT est un cabinet d'avocats exclusivement dédié à la prévention et au traitement des situations de violence au travail. Ses avocats interviennent à vos côtés pour définir et mettre en œuvre des mesures **adaptées, nécessaires et proportionnées**.

Adhérer au dispositif, c'est bénéficier de **l'accompagnement d'avocats experts** à chaque étape du traitement d'un signalement.

POURQUOI ADHÉRER ?



ACCOMPAGNEMENT
DANS L'ANALYSE
DES SITUATIONS



AIDE À LA PRISE
DE MESURES
ADAPTÉES



RESPECT DE
L'OBLIGATION
DE PROTECTION &
SÉCURITÉ



SÉCURISATION
JURIDIQUE
DES DÉCISIONS

Le CDG13 met à disposition de ses collectivités un dispositif complet de recueil et de gestion de signalements. Le traitement des signalements est confié au cabinet d'avocats **NOVACT**, qui accompagne le signalant et l'employeur à chaque étape.

LE PARCOURS D'UN SIGNALEMENT

- 1 Réception & analyse de recevabilité**
- 2 Accompagnement renforcé de l'agent**
Régularisation de la situation ou prise de contact avec l'autorité d'emploi.
- 3 Accompagnement renforcé de votre collectivité**
Questions, analyse juridique & préconisations de mesures.
- 4 Avis de clôture motivé**

Le dispositif **s'adresse à toutes les collectivités et les établissements publics** du département des Bouches-du-Rhône, qu'elles soient affiliées ou non affiliées au CDG13. L'adhésion se fait par voie de convention.

CONTACTER LE CDG13 :



signalement@cdg13.com



04 42 54 40 99



INSULTE



ISOLEMENT



AGRESSION



DISCRIMINATION



HARCÈLEMENT



TÉMOIN

PROTÉGER VOS AGENTS, SÉCURISER VOS DÉCISIONS

LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT EST OUVERT
À TOUT AGENT **VICTIME** OU **TÉMOIN** d'actes de violence,
de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral
et d'agissements sexistes ayant lieu dans le cadre du travail.



j'alerte

SUR LA PLATEFORME
SÉCURISÉE

[CDG13.SIGNALEMENT.NET](https://cdg13.signalement.net)

 cabinet@novact-avocat.fr

 07 61 55 00 60 / 06 99 40 82 51

UNE PLATEFORME
**SIMPLE ET
SÉCURISÉE**

UNE ALERTE
CONFIDENTIELLE

DISPONIBLE
24H/24 ET 7J/7